Préfecture du Loiret Direction départementale des territoires SEEF 181, rue de Bourgogne 45042 – ORLEANS Cedex 1 DEMANDE DE CE Attestant que les bois et forêts du grouper des garanties de gestion durable prévues a	gratuit (art. 793 du code général des im (art. 976 du code général des im (Mettre une croix dans le case approcent sont susceptibles de présenter une ux articles L124-1 à L124-4 et L313-2	mobilière pôts) priée) PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION 1. Département : LOIRET 2. Demande reçue le I_I_I_I_I_I
du code fo ses friches et landes sont susceptibles de foresti ses terrains pastoraux sont susceptibles	o. Emegistree sous to numero iii	
INSTRUC	TIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT	T DE LA DEMANDE
Bourgogne 45042 – ORLEANS Cedex 1. 2 – La demande est normalement signée per devra joindre un pouvoir écrit. 3 – Toutes les rubriques doivent être rempered. 4 – Les pièces suivantes seront jointes à la	par le demandeur lui-même (ou les dem plies exactement, sans omission, ni ratur demande : s du groupement forestier (extrait de la e stral concernant ces propriétés, p(s) contenant ces mêmes parcelles, er et l'extrait Kbis à jour de la désignation de propriété (imprime é A 4) signée par la personne représent	ant le groupement forestier,
(habituellement : délibération d'assen a - de gérer ses bois et forêts, pend par le décret du 28 juin 1930. b - s'il possède des friches et lande c - s'il possède des terrains pastora 8 – Bilan de la mise en oeuvre du doc fortune immobilière.	nblée générale extraordinaire): lant trente ans, suivant les règles définie es, de les reboiser dans le délai de cinq a aux de les soumettre à un régime d'expl- ument de gestion durable en cas de rend	es ayant-cause, dans la forme fixée par les statut es par l'article 793 1-3 du code général des impôts et ans, et de les soumettre aux règles de gestion précitées. Outation normale ou à défaut de les reboiser. Ouvellement de la demande de certificat Impôt sur la distration, et si, depuis lors aucun changement n'est
intervenu dans les statuts ni dans la consi (imprimé A 3)	stance des propriétés du groupement, le	es pièces peuvent être remplacées par une attestation l'acte ou à la déclaration présentée à la formalité de
	cat ne doit pas être établi depuis plus	ier complet ; le certificat délivré est valable 2 ans de 6 mois lors du dépôt de la première exonération s pour l'IFI.
1 - IDENTIFICATION DES PROPRI	ÉTÉS DU GROUPEMENT FOREST	TIER OBJET DE LA DEMANDE
11 – Dénomination du groupement :		
12 – Siège social :		
13 – Représentant du groupement : M. (no Domic		
14 – Appellation de la propriété (éventuel	lement) :	
15 – Surface totale (bois, forêts, friches, la	andes, terrains pastoraux) de la propriéte	é du groupement forestier sise dans le département :

feuillets numérotés

16 – Désignation de propriété ci-joint (imprimé B 1) présentée en

17 – Nombre de parts sociales objet de la demande

2 - NOTAIRE CHARGÉ RÉGLER LA SUCCESSIO	DE RÉDIGER L'ACTE OU DE N (le cas échéant)	3 - PERSONI PROPRIÉTÉ	NE POUVA!	NT FAIRE VISITER LA				
M./Mme Adresse: Mél.: Téléphone:		M./Mme Adresse: Mél.: Téléphone:						
4 - GESTION DE LA PROI	PRIÉTÉ (Mettre une croix dans la	case appropriée)						
4 - 1. Plan simple de gestion	4 – 2	. Régime spécial d'au	torisation admi	nistrative de coupes (RSAAC)				
NON REQUIS	NON DEPOSÉ	NON	OUI not	ifié le I <u>IIIII</u> I				
DÉPOSÉ	Le I <u>I I I</u>	II						
REFUSÉ AJO	URNÉ Le I <u>III</u>	II						
AGRÉÉ	Le I <u>III</u>	.II						
	Jusqu'à l'année II_I_I iques sylvicoles (C.B.P.S.) (proprié	eté de moins de 25 ha						
Adhésion n° CB PS 45 I	I I I ou à présenter :	oui	non					
4 − 4 - Forêt adhérente à un rè	èglement type de gestion :	oui	non					
Organisme gestionna 5 - MUTATION(S) ANTÉ	aire : RIEURE(S) DE PARTS SOCIALE	S A TAXE OU DRO	DITS RÉDUIT	rs.				
	es IIII III							
Observations éventue	I <u>IIIIIIIII</u> I elles	1_1_1_1_1	<u> </u>	<u> </u>				
6 - PROPRIÉTÉS DU GRO	UPEMENT FORESTIER SITUÉES	DANS D'AUTRES I	DÉPARTEMEN	NTS				
6-1 DÉPARTEMENT(S)	6-2 COMMUNE(S)	6-4 SURFACE lectares ares	E CA	Observations(s)				
	1							

7 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

indiquer notamment si une ou des demandes similaires concernant la mutation en cours ou envisagée a ou ont été adressées aux directions départementales de l'agriculture et de la forêt concernées – préciser les dates) :

8 - LE(S) DEMANDEUR(S) SOUSSIGNÉ(S)

1 - Sollicite(nt) la délivrance d'un certif a - Les bois et forêts appartena				de :				
Н	Iectares	Ares		Centiares (1)				
Sont susceptibles de présenter	une des garanties de gesti-	on durable						
b - Les friches et landes d'une	surface de :	_						
Н	Iectares	Ares		Centiares (1)				
Sont susceptibles de reboiseme	ent et présentent une vocat	tion forestière						
c - Les terrains pastoraux d'une	e surface de :	Ares		Centiares (1)				
Sont susceptibles d'un régime	d'exploitation normale.							
2 - Joint (joignent) les pièces énumérées	s au 4° des instructions po	ortées en page	l de la présente	e demande.				
3 – s'engage(nt) à produire un bilan de la mise en oeuvre du document de gestion durable tous les 10 ans.								

4 - Certifie(nt) exactes les informations portées sur la présente demande ainsi que sur les pièces jointes

NOM – PRÉNOM(S)	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	DOMICILE	NOMBRE DE PARTS	DATE – QUALITÉ – SIGNATURE (2)

^{1 -} Si la propriété du groupement forestier s'étend sur plusieurs départements, ne porter que les surfaces incluses dans le département et, de ce fait, figurant dans la désignation de propriété (imprimé B 1)
2 - Indiquer la qualité de chaque demandeur (donataire – héritier). Si la demande est signée par un mandataire énumérer tous les mandants

concernés.

9 - PARTIE RÉSI	ERVÉE A	A L'ADMIN	ISTRA'	TION	Ī								
1 MISE EN TRAITEMENT DE LA DEMANDE								DA	TE	II_	_III	_II	
1 - 1 Agei	nt traitant												
1 - 2 Instr	uctions pa	articulières											
2 TD AITE	MENT D	E LA DEMA	ANDE										
		E LA DEMIA	ANDE										
2 - 1 Situa	ation						Γ	Date de la visi	te des l	ieux	III_	_III	_I
Groupe(s) homogè parcelles (1		Tenants (1)	(1) SURFACE			Nature ré (2)	Nature réelle Peuplement force			stier Desserte		Observations	ions
1	,		HA	A	Ca			Traitement	Age	Dens		 	
	TOTAI			!	!			des terrains pa priétés du grou					
D		<i>-</i>						étés du groupe		Torestie	г (гаррогі а С	zaiculei sui i	a
- Bois et DONT - Friches	torëts et landes					1							
- Terrain	s pastorau	ıx]							
2 - 2 Vé document			et patrim	noniale	e (con	cordance e	ntre 1	a désignation	des p	ropriété	és – imprii	mé B 1 –	et les
OUI]	NON	Dans c	e cas	précise	ez :							
			_		-								
2 - 3 Muta	ation(s) ar	ntérieure(s) à	droits re	éduits	(propr	riété(s) ou p	arts s	ociales) (3)		NO	N [OUI	
sur		НА		ЪΓ		Ca		Jı	າຮຕນ'ຄນ	I I	<u> </u>	I I	
Dossier (s	s) N°), L]~"			asqu uu				
2 CONCL	HSION D	E L'AGENT	TDAIT	ANT	(4)								
		E L AGENT	IKAII	ANI	(4)								
3 - 1 Avis	3								M	odalité	de l'engage	ement trente	enaire
1 1 1-	:4 6		.1 42			_		NON	0111	D.C.C	non exig		
d'exploita		sont susceptib	nes a am	enager	nent ot	1		NON	OUI	P.S.G		iter	
régulière 2 - Les fric	hes et land	es sont suscep	tibles de	rebois	ement e	et ont une					agréé		
vocation f		r						NON (OUI	G.D.D.		n possible	
3 - Les ter	rrains pasto	oraux sont susc	ceptibles	d'un ré	égime d	l'exploitation	ı			CBPS ou	n° CB	dhésion fait 45 I I	e I I
normale	1		1		J	1		NON (OUI	RTG	adhésio	n possible	工
3 - 2 Info	rmations o	complémenta	ires								accepté		
4 DÉCISIO	ON DE L'	ADMINIST	RATION	N (3)									
4 – 1 Cert		négatif			sitif		Date	de la décision	n	II_	_III	_II	
4 – 2 Obse	ervation(s)	:					Visa						

¹⁾ Les parcelles groupées ou tenants seront désignés par les lettres A à (identifier les tenants sur le plan cadastral) 2) <u>Si besoin</u>, joindre un rapport annexe, motiver éventuellement les conclusions (notamment négatives) 3) Mettre une croix dans la case appropriée